

des résidents de la Copropriété Le Cabestan
Avenue du Gaulin Neuf. 83 110 Savary.

Mme PARIS Yvette. Mme BERNARD Dominique

Mme KAUPP Suzanne Mme MILLET Patricia

Mme LASALLE Nicole M. ROTGER Pierre

M. NEGRONI Philippe. M. BURNIER Jacques-Dimitri

Mme Bouvier Jeanne José. M. Daniel SANCHEZ

Les documents graphiques soumis ainsi que le
tableau des caractéristiques de la voie à créer
se permet pas de prouver la fonctionnalité de cette
nouvelle voie = piétonner, automobile, etc.

Le plan photographique qui permet de visualiser le
tracé de celle-ci fait ressortir sur une photo de
son projet entre la nouvelle construction devant
accueillir le futur commissariat de police et les
constructions existantes une largeur disponible de 4 mètres
insuffisante pour la création d'une voie routière.

En conséquence et en méconnaissance de la
fonctionnalité de cette nouvelle voie et du tracé
qu'elle pourrait engendrer dans un quartier où la
circulation est déjà fort perturbée.

Les soussignés ci-dessus tous résidents sur
l'Avenue du Gaulin Neuf s'opposent à la création
de l'emplacement réservé n°31 dans le cadre
de la modification 2022.02 du PLU de Savary sur le

Fait à Savary, ce 4.3.2024



P.J.

Bien Informations

Lettre de M. Jean Pierre Meyer Conseiller Municipal
adressée à Monsieur le Maire de Savary